

LIVRES REÇUS

- *Revista Española de Derecho Militar*, Núm. 56-57, julio-diciembre de 1990, enero-julio de 1991, Escuela Militar de Estudios Jurídicos, Ministerio de Defensa, Madrid.

Ce numéro est entièrement consacré à la proposition de modification de la législation pénale espagnole, suite à la ratification par l'Espagne des Protocoles additionnels I et II de 1977. L'étude a été réalisée par une Commission d'experts nommés au sein du Centre d'études du droit international humanitaire de la Croix-Rouge espagnole que dirige le professeur José Luis Fernández Flores.

L'analyse de l'obligation d'incorporer et d'appliquer le droit humanitaire est suivie des antécédents de la législation espagnole en matière de répression des infractions. Sur la base des lacunes constatées, un nouveau chapitre est proposé pour être incorporé au Code pénal espagnol relatif aux délits contre les personnes et les biens protégés en situation de conflit armé, ainsi qu'une adaptation des dispositions relatives au Code pénal militaire. Pour l'élaboration de cette proposition, les auteurs (le professeur Manuel Pérez González, président de la Commission, MM. Javier Sánchez del Rio Sierra, Don José Luis Rodríguez-Villasante y Prieto, Fernando Pignatelli Meca, Francisco José Pulgarim de Miguel, membres et Manuel Antón Ayllón, secrétaire) ont analysé la législation de vingt-sept pays en matière de répression des infractions au droit humanitaire qui est annexé à l'étude et qui a sans doute une inestimable valeur de référence.

María Teresa Dutli

- Antonio Augusto Cançado Trindade (editor), *Derechos Humanos, Desarrollo Sustentable y Medio Ambiente*, Instituto Interamericano de Derechos Humanos/Banco Interamericano de Desarrollo, San José de Costa Rica/Brasilia, 1992, 364 p. (contributions en espagnol, portugais et anglais).

Cet ouvrage relate les travaux d'un séminaire tenu à Brasilia en mars 1992, sous les auspices de l'Institut interaméricain de droits de l'homme, de la Banque interaméricaine de développement, de la Fondation Friedrich Nauman et de l'agence internationale pour le développement. Ce séminaire a réuni une cinquantaine d'experts provenant en majorité d'Amérique latine.